



Conseil des droits de l'homme

22^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Libye

Genève, le 13 mai 2015

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse reconnaît la complexité de la situation en Libye. Tout en se félicitant du processus de dialogue conduit par la Mission d'appui des Nations Unies elle souligne l'importance que la Libye prenne toutes les mesures nécessaires afin d'assurer le respect, la protection et la mise en œuvre des droits de l'homme sur l'ensemble de son territoire.

La Suisse condamne avec la plus grande fermeté toutes les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire exercées contre les populations civiles par toutes les parties au conflit armé.

Des centaines de personnes sont placées en détention administrative sans garanties judiciaires ni traitement adéquat. **La Suisse recommande à la Libye de mettre fin aux détentions arbitraires et de garantir un traitement des détenus conforme aux standards internationaux.**

La Suisse exprime sa grande préoccupation concernant la situation des réfugiés, des migrants et des personnes déplacées. **La Suisse recommande à la Libye d'assurer la protection de la dignité des migrants, des personnes déplacées et des réfugiés, qu'ils soient privés de mouvement et de liberté, ou exposés à tout danger de mort.**

Je vous remercie.